

9571 - La signification de : « N'injuriez pas le temps car c'est Allah qui est le temps »

question

Quelle est la signification de : « **N'injuriez pas le temps car c'est Allah qui est le temps** » ?

la réponse favorite

Le hadith n'est pas conçu en ces termes : « **N'injuriez pas le waqt car c'est Allah qui est le waqt** ». Il est plutôt conçu comme suit : « **N'injuriez pas le dahr car c'est Allah qui est le dahr** ». Peut-être le terme indiqué a été utilisé suivant la manière dont la question a été traduite. (rapporté par Mouslim d'après Abou Hourayra, 5827). Une autre version du même hadith se présente comme suit : « **Qu'aucun de vous n'injurie ad-dahr (le temps) car c'est Allah qui est le temps** ». Une autre version se présente encore ainsi : « **Qu'aucun de vous ne dise : quel temps décevant ! Car c'est Allah qui est le temps** ». Une autre version dit encore : « **Allah le Puissant et Majestueux a dit : le fils d'Adam me porte préjudice car il dit : quel temps décevant ! Qu'aucun de vous ne dise : quel temps décevant , car Je suis le temps . Je gère la nuit et le jour et peux les faire cesser dès que je veux** ».

Quant à la signification du hadith, An-nawawi en dit ceci ! « Ils ont dit qu'il s'agit d'une allégorie due au fait que les Arabes avaient l'habitude d'insulter le temps en cas d'événements malheureux comme la mort, la vieillesse, la perte d'un bien ou d'autres ; ils disaient : quel temps décevant ! ou d'autres expressions utilisées pour insulter le temps. C'est pourquoi le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) a dit : « **N'injuriez pas le temps car c'est Allah qui est le temps** » c'est-à-dire : n'insultez pas l'auteur des malheurs puisque si vous le faites vous viserez Allah car Il en est le vrai auteur. Quant au temps, il n'en est que l'enveloppe et il ne produit rien puisqu'il fait partie de l'ensemble des choses créées par Allah le Très Haut.

L'expression « **Car c'est Allah qui est le temps** » signifie : il est l'auteur des événements, le Créateur des êtres ». Allah le sait mieux. Sharh Mouslim, 3/15.

Il convient de savoir que le nom (dahr) ne fait pas partie des noms d'Allah. On l'attribue à Allah le Très Haut comme on attribue une chose à son créateur qui la gère, c'est-à-dire : Il est le créateur du (dahr). Cette explication s'atteste dans l'emploi de certains termes dans le même hadith comme la parole du Très Haut : « **J'ai le commandement en main ; Je gère le jour et la nuit** ». Il est inconcevable que le gérant et le géré renvoient à la même réalité. En effet, celui qui gère est Allah et ce qui est géré est le temps (dahr) qu'Allah gère comme Il veut et quand Il veut.

Voir « **Fatawa al-aqida** » par Cheikh Ibn Outhaymine, 1/163.

Al-Hafiz ibn Kathir a dit dans le cadre de son commentaire des propos du Très Haut : «**Et ils dirent: "Il n' y a pour nous que la vie d' ici-bas: nous mourons et nous vivons et seul le temps nous fait périr"..** » (Coran, 45 : 24) : « Ach.-Chafii, Abou Oubayda et d'autres ont dit dans le cadre de leur explication des propos du Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) : « **N'injuriez pas le temps car c'est Allah qui est le temps** » : « A l'époque antéislamique, quand un malheur ou une calamité frappaient les Arabes, ils disaient : « **Quel temps décevant !** ». Ils entendaient ainsi attribuer les événements (malheureux) au temps et injuriaient celui-ci alors qu'Allah le Très Haut en était le véritable auteur. Leurs injures étaient donc adressées en réalité à Allah, le Puissant et Majestueux. C'est pourquoi il a été interdit d'injurier le temps. En fait Allah est celui qui protège le temps et c'est aussi à Allah que l'on doit attribuer ces événements-là ».

C'est la meilleure explication donnée du hadith. C'est aussi le sens voulu. Allah le sait mieux.

Voir le Tafsir d'Ibn Kathir, 4/152.

Cheikh Ibn Outhaymine (puisse Allah lui accorder sa miséricorde) a été interrogé à propos des injures proférées contre le temps.

Voici sa réponse :

Les injures proférées à l'endroit du temps comporte trois catégories :

La première consiste à donner une information qui n'implique aucune blâme. Ceci est permis. Il s'agit, par exemple, de dire : « **Nous sommes fatigués à cause de la chaleur ou du froid de ce jour** » ou des expressions pareilles. Car les actes dépendent des intentions. Et cette expression est valable pour transmettre une information.

La deuxième consiste à injurier le temps parce que considéré comme le véritable auteur (du malheur). Tel est le cas quand on injurie le temps parce que considéré comme celui qui gère les affaires et qui est l'auteur du bien et du mal. Ceci constitue un shirk majeur parce que celui qui le dit croit qu'il existe un autre créateur aux côtés d'Allah, dans la mesure où il en fait l'auteur des événements malheureux.

La troisième consiste à injurier le temps tout en croyant qu'Allah est le véritable auteur (des événements malheureux) mais on l'injurie en raison de ces événements détestables. Ceci est interdit parce qu'il est incompatible avec la patience requise, mais il ne conduit pas à la mécréance. Car l'intéressé n'a pas injurié Allah directement. S'il le faisait, il serait devenu un mécréant.

Voir Fatawa al-aqida, 1/197.

Parmi les termes détestables utilisés par certaines personnes ceux employés pour maudire l'heure ou le jour où s'est déroulé un événement que l'on juge désagréable. Il en est de même de l'emploi de termes injurieux. Cela fait tomber dans le péché de deux manières, d'abord du fait de proférer des propos indécents et ensuite du fait de maudire quelqu'un qui ne le mérite pas... Quel est le péché commis par le jour et l'heure ? Ces deux ne sont qu'une enveloppe dans laquelle les événements se déroulent. En effet, le jour et l'heure ne sont que des créatures qui ne gèrent rien et n'assument aucun péché. En outre, injurier le temps revient à s'attaquer au créateur du temps. C'est pourquoi il convient au musulman de préserver sa langue de ce langage indécent. C'est Allah qui est le garant de l'assistance.